

Puteaux, le 30 mai 2018

## REACH, la plus importante base de données sur les substances au monde, est constituée

La troisième phase d'enregistrement des produits dans le cadre de REACH\* arrive aujourd'hui à échéance, faisant de cette base de données sur les substances produites ou importées en Europe un inventaire unique au monde. 21 551 substances sont désormais enregistrées sur le site de l'agence européenne des produits chimiques (ECHA) correspondant à plus de 88 319 dossiers d'enregistrement.

Initié il y a dix ans par l'Union européenne, REACH a établi des règles strictes de sécurité pour les produits chimiques. Devenu une référence pour les autorités du monde entier, il permet de garantir une réglementation rationnelle et proportionnée sur les substances afin de protéger la santé et l'environnement. Il favorise également une bonne communication le long de la chaîne d'approvisionnement, permettant ainsi d'améliorer la gestion des produits chimiques et la sécurité des travailleurs. Ce système constitue néanmoins un défi en termes de maintien de la compétitivité et de protection de l'innovation pour les entreprises européennes – c'est l'une des pistes d'amélioration prioritaires de ce dispositif.

Malgré les faibles volumes concernés et le nombre important de PME impliquées lors de cette 3<sup>e</sup> phase de REACH, les entreprises de la chimie en France ont surmonté le défi de l'enregistrement. Ce processus était pourtant coûteux et très complexe. Il a ainsi mené des entreprises de toutes tailles à rationaliser leurs portefeuilles de substances et il est possible que certaines substances n'aient pas été enregistrées. De plus, les entreprises devront rester mobilisées pour faire face aux prochaines étapes d'application de la réglementation REACH (évaluation, autorisation, restriction).

Pour Magali Smets, directrice générale de l'Union des Industries Chimiques (UIC) : « La réussite de cette nouvelle échéance montre l'implication des entreprises de la Chimie en France, qui ont fourni un effort considérable en termes de coûts et de charge de travail, en particulier les PME. Leur mobilisation va permettre d'améliorer la protection de la santé et de l'environnement. »

\* REACH est le Règlement européen concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances

*L'Union des Industries Chimiques (UIC) est l'organisation professionnelle qui représente les entreprises de la chimie en France. Elle est le porte-parole du secteur auprès des pouvoirs publics nationaux, européens et des instances internationales. L'UIC souhaite mieux faire connaître la chimie et ses applications et mettre en valeur le rôle éminent qu'elle joue au sein de la société.*

#GRACEALACHMIE

### Contact presse

Guillaume Croullebois - Directeur Communication UIC  
01 46 53 11 65 - 06 03 40 66 48 - gcroullebois@uic.fr

